

L'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE RÉVEIL DU CINÉMA

Pour l'expansion de la pensée française

L'activité reprend dans l'industrie cinématographique, en Allemagne, après la courte interruption des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le Comité du Commerce extérieur des Films, convoqué pour le 12 janvier, a examiné la proposition du Comité de Travail de l'Industrie Cinématographique, et la transmise au gouvernement.

Le gouvernement allemand a décidé que l'importation des films étrangers en Allemagne serait limitée pour l'année 1923 à 400.000 mètres, répartis comme suit : 250.000 mètres pour l'industrie privée, 150.000 mètres à la disposition du gouvernement.

L'Office du Commerce extérieur avait demandé 450.000 mètres; le gouvernement a maintenu le chiffre de 400.000 mètres, se basant sur celui de 1922, qui était le même et qui a laissé un excédent non affecté.

Comme on le voit, le métrage des films étrangers autorisés en Allemagne est suffisamment élevé pour permettre aux producteurs français d'exporter.

Avant les événements de la Ruhr, le film français était d'ailleurs assez bien accueilli de l'autre côté du Rhin. La situation nouvelle peut apporter une gêne à la marche ascendante, souhaitable de l'expansion de la pensée française, que la cinéma facilitait en Allemagne. On est donc en droit d'espérer que pour équilibrer ce déficit d'exportation dans le reste de l'Allemagne, le gouvernement mettra tout en œuvre pour favoriser l'écoulement des films français dans les cinémas des régions actuellement occupées.

Il y a là, pour notre industrie cinématographique, une compensation possible et pour la pensée française un terrain intéressant à défricher.

Dans le vaste mouvement international que l'industrie du cinéma a créé, il importe de plus en plus que le « studio français » prenne sa place.

Le cinéma, dont on méconnaît trop chez nous l'importance, est une arme puissante, un moyen de propagande universel qui serait dangereux de sous-estimer.

Nos artistes, nos littérateurs ne semblent pas encore s'en être parfaitement rendu compte; témoin cette réponse d'un de nos plus éminents académiciens, M. Henri Lavedan, à une enquête ouverte par le « Cinématographie Française » à propos des droits d'auteurs aux auteurs de films : « J'ai eu trop d'ennuis avec le cinéma, pour vouloir désormais en entendre parler; je ne m'y intéresse plus d'aucune façon, ni sous aucune forme... »

Toutes les opinions sont libres et c'est la force du régime de liberté de notre belle République des lettres, mais il est regrettable que des écrivains représentatifs de l'art français traitent aussi cavalièrement l'arme la plus puissante de la pensée moderne.

Le théâtre n'est qu'un moyen d'expression archaïque, côté du cinéma; il ne fait pas du cadre national, il est arrêté par les frontières de la langue.

Le cinéma parle une langue internationale. Il est chez lui partout, partout où il arrive le premier; car il ne faut pas oublier que le marché est limité (nous venons de le voir pour l'Allemagne); il est limité par le nombre de salles et d'heures de présentations. Si nous n'y prenons garde et si notre studio n'est pas protégé, notre industrie nationale tout entière en subira les effets.

C'est le cinéma qui nous a fait le mieux connaître les produits étrangers qui inondent le marché français. Combien de films dits « documentaires », étrangers, ne sont que des moyens de publicités habiles.

Dans cette guerre des affaires, il importe que nous ne nous laissions pas dépasser. Tous les efforts faits en France pour le développement de l'industrie nationale du cinéma ont leur ripercussion à l'étranger. C'est un point de vue dont il ne faut pas se départir. Et dans cette guerre contre les taxes, contre les entraves innombrables que notre industrie cinématographique rencontre, c'est pour le développement et de la pensée et de l'industrie française en générale que nous luttons. Nous savons bien qu'avant d'obtenir satisfaction, nous aurons encore beaucoup d'efforts à faire, beaucoup de scepticisme à vaincre, beaucoup d'indifférence à secouer, mais nous sommes persévérants, et la conviction de la grandeur et de la justice de notre cause nous donnera la force nécessaire pour continuer à combattre et à surmonter toutes les difficultés.

Edmond CHOQUET, Président des Directeurs de Cinémas du Nord et du Pas-de-Calais.

Communiqués

PATHE. — Cette semaine : Le crime de Montique. — En préparation : Le Typhon saum.

BAUMONT. — Cette semaine : La Net. — En préparation : Théodora.

FOX-FILM présentera *Maman*, le 26 janvier, au « Palais d'Été » à Lille et *Pour son Oncle*, à la même date, au « Mondial Cinéma ».

BOLIPSE. — Cette semaine : Robinson Crusoé, Casseur. — En préparation : L'Éternel Silence (publié par le « Réveil Illustré »), *L'Écrite* (publié par le « Réveil Illustré »).

PARAMOUNT. — Cette semaine : Émergence, avec Marion Davies (superproduction), *Le Paradis d'un Foe* (publié par le « Réveil Illustré »).

PROCEA. — Cette semaine : L'Évasion, grand film français, d'après l'œuvre célèbre de Villiers de l'Isle-Adam.

HARRY. — En préparation : Le trépanier, avec Margherita Fischer, Le ménage moderne, avec Bobby Warson.

GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES. — Le 26 janvier, à 11 h., salle du Casino, présentation du film *Les péchés de Paris*.

VITAPHON. — Cette semaine : La leçon.

Un grand Film populaire français

Pathé-Consortium Cinéma vient de réaliser une remarquable production : « Vidocq » d'après le célèbre roman de M. Arthur Bernède. La mise en scène de ce film magistral qui est l'œuvre de M. Jean Kemm, est une reconstitution de l'époque Napoléonienne d'une exactitude admirable.



M. René NOVARRE dans le rôle de VIDOCQ (Photo Pathé)

Le film est en dix épisodes. Il nous fait assister à la jeunesse de Vidocq, son bonheur auprès de sa jeune femme et de ses deux enfants, puis la fuite de sa femme avec un soi-disant fils de famille et l'écroulement subit de toute cette félicité.

Vidocq seul, impuissant à retrouver la trace de ses enfants et de sa femme devenant bandit de grand chemin que la police arrête un jour et que la justice envoie au bagne.

L'évasion de Vidocq obsédé par le désir de retrouver l'infidèle et ses enfants. Son séjour à Paris. Ses relations dans le monde de la basse-pègre. La rencontre brutale avec son épouse volage qu'il démasque et à qui il demande compte de sa conduite et des nouvelles de ses enfants. L'épouse ingrate avoue qu'on lui a volé ses petits et qu'elle ne les a jamais retrouvés. Alors, la recherche obstinée de « Vidocq » après ses deux enfants. Sa rencontre avec un bandit de marque l'Aristo, chef de la redoutable bande des « Enfants du Soleil », la nécessité pour retrouver ses petits de disposer de moyens d'action puissants l'incite à entrer dans la police.

Nous assistons alors à un spectacle nouveau : Vidocq, le héros, devenu policier, faisant maintenant la chasse aux voleurs, et c'est l'épouvantable épisode de la lutte épique entre le nouveau policier et le pseudo marquis de la Roche Bernard, un bandit de haut vol, supérieurement doué contre les ruses de qui Vidocq émuoussera souvent ses armes.

L'action de ce film populaire est captivante d'un bout à l'autre et ne se ralentit pas d'une seconde. Aussi nous sommes persuadés que cette superproduction française que vient de réaliser si magistralement Pathé-Consortium est appelé à un retentissant succès.

Onze soldats ont été massacrés au Maroc

Deux officiers français et neuf goumiers étaient tombés dans une embuscade

Casablanca, 17. — Un détachement composé de neuf goumiers et deux officiers de renseignements est tombé dans une embuscade de la zone avancée. Il a été encerclé et anéanti. Les corps ont été ramenés dans les lignes françaises.

Désirez-vous

ACHETER, VENDRE, ECHANGER, PLACER, TROUVER

Nos Petites annonces vous fournissent le moyen le plus pratique, le plus économique et le plus sûr.

Depuis 0 fr. 50 la ligne

En plus de leur insertion dans le journal, les Petites Annonces sont, dès leur dépôt dans nos bureaux, affichées dans le hall de notre immeuble. Elles bénéficient, à gratuitement, d'une autre publicité.

Un homme a été coupé en deux par le train

La police lilloise admettrait qu'il y a eu crime

Mercredi vers 8 h. 15 du matin, le mécanicien du train de marchandises 3966, avertisseur M. Léon Petitpas, signaleur de service à la gare de Fives-St-Maurice, qu'un point kilométrique 450, situé à environ 150 mètres de la gare précitée, sur le rail gauche de la ligne Lille-Calais, qui dessert également la direction de Roubaix, se trouvait le corps d'un homme coupé en deux à hauteur de l'abdomen.

Un horrible spectacle

Immédiatement, les autorités administratives de la gare de Lille, furent mises au courant de ce fait et on en avisa également le poste de police de Fives, dont l'intérim est exercé momentanément par M. Caillet, commissaire de St-Maurice, accompagné de son secrétaire, M. Waghemacker, se rendit sur les lieux.

Le cadavre, dont la tête se trouvait à l'extérieur de la voie, gisait dans un état épouvantable, les intestins littéralement hachés, répandus sur le ballast. Nettement, il était visible que plusieurs convois avaient passé sur le corps, complètement sectionné. De plus, le pied gauche coupé à hauteur de la cheville — on s'explique pas comment cela put se faire, étant donné la position dans laquelle on découvrit le corps — fut retrouvé à proximité. Fait singulier, cette mutilation ne semblait avoir occasionné aucune effusion de sang. Les mains étaientquelques peu « abimées ».

L'identité du défunt est établie

A l'intérieur du veston encore correctement boutonné du mort, M. Waghemacker découvrit un portefeuille intact, contenant une pièce qui permit d'établir l'identité de l'homme aussi horriblement broyé.

Il s'agissait d'un récépissé portant le numéro 6626, relatant une déclaration de colporteur et délivré au sieur Achille Dujardin, né à Roubaix, le 2 Janvier 1890, marchand ambulancier, domicilié à Croix, rue Colman, Fort Boulangier, 39.

Dans la poche du pantalon, on retrouva aussi un portemonnaie, lequel ne renfermait qu'une somme minime : 2 fr. 65.

Sitôt les constatations d'usage terminées, le cadavre fut transporté à la morgue au véhicule d'ambulancier et avec tous les ménagements d'usage en pareil cas, on avisa la famille du défunt du deuil qui l'attendait.

Ce que dit Madame Dujardin

C'est à la morgue que Mme Dujardin, née Aline Rosset, 34 ans, fut mise en présence du cadavre de son mari. On devine sans peine la douleur de la pauvre femme, qui vivait en parfait accord avec son époux.

Mme Dujardin exerce la profession de marchande de beurre et œufs. Mardi matin, pour ravitailler son commerce en marchandises, a-t-elle déclaré, M. Dujardin, muni d'une somme de 3020 francs, ainsi que d'un sac et d'un panier en osier, quitta Croix par le premier train, se dirigeant vers Bailleur où il avait coutume d'effectuer ses achats.

Il devait rentrer le même soir chez lui avec les denrées acquises. Ne le voyant pas revenir, sa femme, ne s'émut pas outre mesure, sachant son mari sobre et sérieux. Elle ne devait pas le revoir vivant.

Troublantes constatations

La première émotion calmée, Mme Dujardin fit remarquer à la police que l'on n'avait pas retrouvé sur le défunt, trace des 3.000 francs que celui-ci avait emportés.

Une seconde fouille ne donna aucun résultat à cet égard. Comme quelqu'un émettait l'avis que le marchand avait dépensé cette somme en achats, on pensa qu'il avait pu mettre ces derniers aux bagages.

En admettant que ce cas fut plausible, on se demanda comment il se fit que l'on ne retrouva point dans le portefeuille ou les poches des vêtements du mort, le bulletin d'enregistrement délivré par la gare de départ.

La montre que M. Dujardin avait d'autre part, contenue de portes dans l'une des poches de son gilet, ayant disparu, cela incita le policier à faire certaines déductions.

Tout ceci le conduisit à penser que l'on pourrait bien se trouver en présence d'un assassinat.

L'auteur du crime, après avoir dévalisé sa victime, aurait placé celle-ci sur la voie, afin de faire croire à un accident ou un suicide et surtout, pour faire disparaître les traces de blessures occasionnées par l'arme dont il se serait servi, pour accomplir son forfait.

Le Parquet saisi de cette affaire, à propos de laquelle la Sûreté enquête, a ordonné l'autopsie du corps de M. Dujardin.

Ajoutons que la voie où fut retrouvé le corps, ferme remblai et fait vis à vis à la cité St-Maurice. En bas de ce remblai, on a découvert la casquette du défunt.

Un Polonais a été broyé par un train à Aubry

M. Georges Cadet, cantonnier du chemin de fer, a découvert sur la grande ligne de Lille à Douai, entre les passages à niveau du Bon Air et des Asturies, un cadavre horriblement mutilé. Il s'agit certainement d'un suicide.

L'homme en effet avait dû se coucher sur le rail, car il avait le ventre complètement ouvert, et son pardessus et son veston étaient accrochés à un piquet le long de la voie.

Dans les poches du veston on a trouvé 2 fr 50 en argent français, 600 marks polonais et des pièces d'identité au nom de François Rozzyk, 30 ans, ouvrier serrurier, qui avait travaillé aux établissements Arbel à Douai.

Le docteur Dubiquit a fait les constatations d'usage.

La réponse du Reich à l'ordre sans réplique

L'Expulsion d'Allemagne de tous les Civils Français

Voyant leurs intérêts menacés, les industriels allemands ne veulent plus livrer de charbon tandis que les ouvriers désirent travailler



UNE VUE CARACTÉRISTIQUE DES USINES KRUPP, A ESSEN (Photo ...anuel)

Dans notre « Dernière Heure » hier, nous avons dit que le général Simon avait rappelé aux industriels allemands que les ordres adressés par le « Reichskommissar » n'existaient pas pour les autorités d'occupation et qu'en conséquence ils devaient reprendre mercredi les expéditions de charbon qu'ils avaient arrêtées. Comme sanction à la suspension, les Français ont, en le sachant, occupé Dortmund. En outre, un des représentants de l'industrie du Reich s'étant dressé pour protester, le général Simon l'arrêta dès les premiers mots, lui disant qu'il s'agissait d'un ordre sans réplique.

On sait également qu'à la suite de la résistance des allemands, les gouvernements français et belge ont décidé de percevoir immédiatement, pour le compte des Alliés, l'impôt sur le charbon prélevé jusqu'à par le gouvernement du Reich et que déjà le général Payot a dû faire détourner par la force des trains de combustible qu'on voulait acheminer vers l'Allemagne. On verra par ce que nous relatons ci-dessous comment nos ennemis s'y prennent pour contrecarrer tous les projets de la France.

La menace gouvernementale aux industriels allemands

Essen, 17. — Les industriels étaient de bonne foi et parfaitement d'accord pour les livraisons de charbon.

Mais le fait nouveau qui les a décidés à changer complètement d'attitude, c'est que le gouvernement de Berlin leur a transmis, non seulement des instructions, mais aussi des menaces fort précises.

En cas de trahison des intérêts du Reich, les industriels étaient avertis que les dépôts des sociétés minières et métallurgiques, dont ils faisaient partie, seraient immédiatement mis sous séquestre dans les banquets de Berlin et autres villes allemandes et éventuellement confisqués.

Se voyant ainsi coincés, tout à coup, entre les menaces allemandes, et les courtoises propositions françaises, les charbonniers allemands ont jugé bien moins dangereux de repousser ces dernières.

Mais les industriels vont s'apercevoir bien vite qu'ils risquent autant à nous menteler qu'à déseoir à leur propre gouvernement.

D'autre part, on annonce que les industriels auraient attiré l'attention de leur gouvernement sur la grave crise qui résultait des observations strictes et prolongées des décrets présentement en vigueur.

Nous ne céderons pas et tous les civils français partiront

Londres, 17. — Le « Daily Express » publie le télégramme suivant, qu'il reçoit de son correspondant de Berlin :

« Le gouvernement allemand est fermement décidé à ne pas céder aux Français. J'apprends que tous les civils français vont être expulsés ».

Le Conseil central économique, afin d'éviter toute discussion entre patrons et travailleurs, a décidé d'ajourner ses délibérations sur la loi fixant la durée de la journée de travail.

Les ouvriers ne demandent qu'à travailler

Essen, 17. — Les ouvriers ne demandent qu'à travailler. Certes, ils ne voient pas sans douleur nos troupes, mais devant la force, ils s'inclinent. Pour tous les organes, l'intention évidente de tous les agitateurs prussiens, arrivés récemment dans la Ruhr, est de pousser à des actes de répression assez énergiques pour émuouvoir l'opinion étrangère. Ils courent au devant des coups, pour pouvoir ensuite exhiber leurs plaies.

Mais les mineurs refusent de faire des heures en plus

Düsseldorf, 17. — Interviewé par le correspondant du « Times », l'un des délégués ouvriers de la Ruhr, appelé à Düsseldorf par les autorités françaises, a déclaré, après avoir entendu le général Denvergnes : « Nous sommes en contact étroit avec nos amis Hodges et Smiles en Angleterre, et

nous refuserons de faire des heures supplémentaires pour la France, tant qu'un si grand nombre de mineurs chômeront en Angleterre ».

En Allemagne non occupée des métallurgistes sont en grève

Halle, 17. — On annonce qu'une grève des métallurgistes de l'Allemagne centrale a été proclamée.

Les Alliés vont procéder aux réquisitions

Ils comptent obtenir 1.350.000 tonnes par mois

Essen, 17. — La mise au point des réquisitions est terminée. Celles-ci s'effectueront le plus souvent par le procédé du déroulement qui consistera à diriger sur la France et la Belgique les trains de charbon desti-

nés à l'Allemagne. Dans certains cas, on saisira le charbon sur le carreau et le coke dans les cokeries. Les Alliés ont déroulé hier environ 5.000 tonnes de charbon. On espère que les réquisitions atteindront rapidement 15.000 tonnes de charbon et 15.000 tonnes de coke par jour et environ 1.350.000 tonnes par mois.

L'Allemagne est décidée à résister jusqu'au bout

Berlin, 17. — Selon les journaux, le gouvernement a décidé de conserver l'attitude adoptée jusqu'à présent, et même une occupation plus étendue de la région de la Ruhr, ne lui ferait pas modifier son point de vue.

Le gouvernement a décidé d'accorder aux fonctionnaires dans la Ruhr, des suppléments de traitements pour janvier, par suite du renchérissement du coût de la vie provenant de l'occupation.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE.

CE QU'ON VOIT DANS LA RUHR

A Essen avec les « Poilus » Français

La capitale industrielle du Reich est calme mais ses habitants cachent leur ressentiment pour la France

(De notre envoyé spécial)

Essen, 14. — Il est peu de villes au monde qui soient plus imposantes, plus étendues, et aussi plus tristes qu'Essen, la capitale industrielle du Reich, que les troupes franco-belges occupent depuis huit jours. Simple bourg d'abbaye, dont les maisons se groupaient modestement autour d'une église ogivale au siècle dernier, la vieille ville s'est considérablement agrandie, et forme aujourd'hui, avec les magnifiques boulevards, qui l'entourent une formidable

sive, aux murs halés par la noire fumée des chaudières, les petits poilus des jeunes classes montent la garde l'arme au pied, sous les regards sombres et haineux d'une foule muette et passive, qui ne cède qu'à la force.

Les Français à Essen

On a beaucoup parlé, de l'occupation invisible d'Essen. On n'a nullement exagéré. En arrivant au cœur de la ville, à la gare principale seuls quelques uniformes



LE BUREAU DE POSTE CENTRAL D'ESSEN QUE GARDENT LES TROUPES FRANÇAISES

agglomération de plus de 500.000 habitants dont la majeure partie de la population vit dans l'usine et dans les mines, par l'usine, et par les multiples exploitations minières qu'elle compte sur son territoire.

Centre du district houiller qui s'étend de Düsseldorf à Dortmund, Essen est devenue une gigantesque citadelle industrielle, entourée de plus de 10 agglomérations comptant plus de 100.000 habitants.

C'est dans cette véritable fourmilière humaine, que sont entrées, à semaine dernière les premiers contingents des troupes alliées. Aujourd'hui, devant la gare mes-

francais, noyés dans la multitude de civils qui se presse sur l'étroit square, révèlent la présence des contingents alliés.

Dans l'agglomération énorme, dont la traversée en tramway demande près d'une heure, ils sont peut-être en tout 1.000 soldats groupés autour de la gare, qui en imposent aux masses par leur fière attitude, et aussi surtout par leurs armes, jusqu'à présent inoffensives.

Le général Depoutte et son état-major séjournent en dehors de la ville à Werden, dans la somptueuse villa d'un magnat de la grosse industrie.